



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 octobre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
 Nombre de conseillers présents : 31
 Nombre de procurations : 04
 Nombre de conseillers votants : 35
 Date de convocation : 26 septembre 2017
 Date de publication : 10 octobre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
 Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
 Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
 Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
 Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.
 Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.
 Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
 DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,
 Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme
 Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.
 Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme
 Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
 SERMIER

Référence

N° 17.02.10.107

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Dénomination de voie :
 lotissement « l'Orée du
 Bois »

Secrétaire de séance

Sylvette MARCHAND

Rapporteur

Catherine DEMORTIER

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
 Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER
 Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)
 M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

Conseillère absente en cours de séance :

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

Le 7 juillet 2017, la société DE SY Immobilier et Construction domiciliée à Orchamps (39700) a obtenu l'autorisation de créer un lotissement de neuf lots sur un terrain d'environ 8200 m² desservi par la rue du Loup. Préalablement, le Conseil Municipal avait approuvé le 30 juin une convention selon laquelle la Collectivité s'engageait à incorporer dans son patrimoine les équipements communs de l'opération après leur entière et parfaite réalisation.

Afin d'affecter une adresse précise aux futurs lots à céder et aux pavillons qui y seront édifiés, il y aurait lieu de baptiser leur voie de desserte.

Vu la proposition de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **BAPTISE** la nouvelle voie du lotissement « l'Orée du Bois » : Mahaut d'Artois.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Direction des Services Techniques
- SARL DE SY Immobilier et Construction - Lotissement Le Revers de Vaux - 39700 ORCHAMPS
- Pôle Topographique de Gestion Cadastre - Centre des Finances Publiques - 2 rue Turgot - 39033 LONS LE SAUNIER Cedex
- Services des Impôts des particuliers - 136 avenue Léon Jouchaux - 39107 DOLE Cedex
- INSEE Franche-Comté - 8 rue Louis Garnier - 25000 BESANCON

Fait à Dole, le 2 octobre 2017
 Pour extrait certifié conforme,


 Jean-Baptiste GAGNOUX



Dénomination de voie Lotissement « l'Orée du Bois » »

